

**Séance du Jeudi 14 décembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, et le quatorze décembre à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur HAUTIN Johnny, Maire en session **ordinaire**.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux huit décembre .

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie 08/12/2023

2023-14-12-08 Délibération construction centrale photovoltaïque St Florent**Objet :**

Présents : Messieurs HAUTIN Johnny, COUSTHAM Thierry, HEAU Julien, AUCHERE Stéphane, COFFIN Jean-Michel, RACLIN Christophe, JOUVET Dominique, BRUERE Guy et Madame LAZARDEUX Christine,

Absents : Monsieur MOREIRA Avelino

Madame PROCHASSON Michèle a donné pouvoir à Monsieur AUCHERE Stéphane

A été nommé secrétaire : Madame LAZARDEUX Christine

Vote	A l'unanimité	Nombre
10	x	10

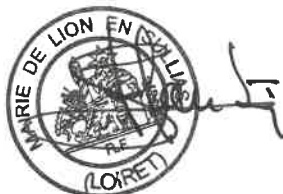
Le site de construction d'une centrale photovoltaïque au sol avec 2 postes de livraison et 9 postes de transformation est situé sur la commune de Saint-Florent, lieu-dit La Ballotte
Dans le cadre des dispositions de l'article L 122-1 V) du code de l'environnement et de l'article R 423-9 du code de l'urbanisme , relatifs à l'obligation de consulter les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés au regard des incidences environnementales notables du projet sur leur territoire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents valide le projet SONTI LA BALOTTE

Pour extrait certifié conforme, Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Johnny HAUTIN

La secrétaire de séance,
Christine LAZARDEUX



Acte rendu exécutoire après dépôt en PRÉFECTURE Du Loiret et affichage en mairie le 18/12/2023

